

Document N°V-3

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**La pauvreté en conditions de vie a touché
plus d'une personne sur cinq entre 2004 et 2007**

*Mathilde Clément, Pascal Godefroy
France, Portrait Social – édition 2010 – INSEE*

La pauvreté en conditions de vie a touché plus d'une personne sur cinq entre 2004 et 2007

Mathilde Clément, Pascal Godefroy*

En 2007, 12 % des personnes de 16 ans ou plus sont dites « pauvres en conditions de vie » car elles déclarent de nombreuses difficultés budgétaires et restrictions de consommation ou des conditions de logement difficiles. Sur quatre ans, entre 2004 et 2007, ce sont 22 % des adultes qui ont été touchés par la pauvreté en conditions de vie : parmi eux, deux sur cinq ont été pauvres une seule année, et un sur cinq a été pauvre quatre années de suite. En moyenne chaque année, 5 % des personnes non pauvres entrent en pauvreté et 59 % des personnes pauvres en sortent.

La pauvreté persistante est associée à des conditions de vie très dégradées, et touche des personnes qui cumulent les désavantages sociaux : pauvreté monétaire, précarité vis-à-vis du marché du travail, difficultés de santé. La pauvreté plus transitoire concerne des ménages jeunes soumis à des contraintes budgétaires élevées mais passagères, et aussi des personnes plus âgées qui se privent ponctuellement.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Son approche par les conditions de vie consiste à repérer les personnes qui sont privées d'un certain nombre d'éléments de bien-être matériel (*encadré 1*). L'indicateur de pauvreté en conditions de vie actuellement utilisé par l'Insee (depuis 2004) est fondé sur une liste de 27 privations, mesurées à partir du dispositif des Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV, *encadré 2*). Ces 27 privations portent sur quatre grands domaines de la vie quotidienne : les contraintes budgétaires, les retards de paiements, les restrictions de consommation et les difficultés de logement. Une personne est pauvre en conditions de vie si le ménage auquel elle appartient cumule au moins huit de ces privations.

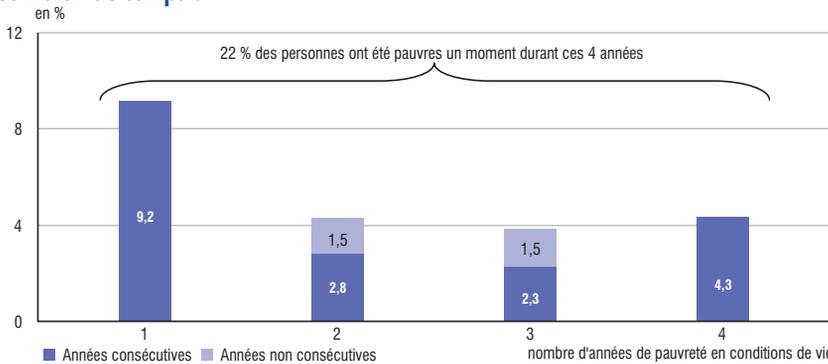
L'approche par les conditions de vie postule que, si une privation ne révèle pas à elle seule des conditions de vie difficiles et peut avoir de multiples explications, l'accumulation de privations n'a qu'une seule raison : la faiblesse durable des ressources [Townsend, 1979]. L'approche de la pauvreté par les conditions de vie complète ainsi l'approche monétaire¹. En 2007, en France métropolitaine, 12,2 % des personnes de 16 ans ou plus sont pauvres en conditions de vie et 13,1 % sont pauvres au sens monétaire. Mais « seulement » 4,6 % des personnes sont simultanément pauvres au sens monétaire et en conditions de vie, 8,5 % sont pauvres « uniquement » au sens monétaire, et 7,6 % « uniquement » en conditions de vie. Au total, c'est-à-dire en ajoutant pauvreté monétaire et pauvreté en conditions de vie, la pauvreté concerne environ 21 % des personnes en 2007. Cette non concomitance des deux formes de pauvreté révèle que les conditions d'existence ne s'ajustent pas, ni immédiatement, ni systématiquement, au revenu².

* Mathilde Clément, Pascal Godefroy, Insee.

1. Une personne est pauvre au sens monétaire si son niveau de vie est inférieur à 60 % de la médiane des niveaux de vie, soit 908 euros par mois pour une personne seule en 2007 (« Les revenus et le patrimoine des ménages », Insee Références, 2010).

2. L'approche monétaire, instantanée, ne tient pas compte de l'épargne et du patrimoine accumulés par le ménage. De plus, elle néglige le soutien financier ou matériel que l'on peut recevoir de l'entourage, ou encore les différences de coût de la vie (et en particulier du logement) selon l'endroit où l'on vit [Lollivier, Verger, 1997].

1. Quelle part des personnes ont été pauvres en conditions de vie entre 2004 et 2007 et combien de temps ?



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : sur l'ensemble de la population, un peu plus de 4 % des personnes ont été pauvres 2 années entre 2004 et 2007 ; pour 1,5 %, ces deux années de pauvreté n'étaient pas consécutives.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

Encadré 1

La pauvreté en conditions de vie : un manque global d'éléments de bien-être matériel

L'approche de la pauvreté en conditions de vie, développée à la suite des travaux de Townsend (1979) et de Mack et Lansley (1985) vise à saisir l'absence, due au manque d'argent, d'un ensemble d'éléments que la majorité de la population possède et représentatifs de ce qui est nécessaire pour avoir des conditions de vie « normales ». On réalise régulièrement en France depuis une quinzaine d'années des enquêtes de « privations » : les informations collectées depuis 2004 dans le dispositif SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie, encadré 2) sont celles qui étaient présentes dans les Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (EPCV), et qui ont permis dès les années 1990 de développer cette approche de la pauvreté en conditions de vie. Dans une liste initiale de 22 items, le « seuil » de pauvreté en conditions de vie avait alors été défini en retenant le nombre de privations qui concernait un pourcentage de la population proche du taux de pauvreté monétaire [Lollivier et Verger, 1997]. La composition de cette liste était plutôt basée sur le modèle d'enquêtes similaires conduites depuis les années 1980 dans d'autres pays et sur des choix d'experts que sur une validation statistique [Dickès, 1994 ; Lollivier et Verger, 1997].

L'enquête « Standards de vie », réalisée par l'Insee en 2006 auprès de 9 000 ménages, a visé à valider l'emploi des items usuels en demandant aux enquêtés de désigner quels éléments caractérisaient les conditions de vie, au sein d'une liste très fournie, constituaient pour eux une nécessité. Il en

ressort un consensus assez étroit qui conduirait à ne retenir que des items relevant des nécessités vitales [Accardo et De Saint Pol, 2009]. Par exemple, l'absence d'eau chaude dans le logement (retenue comme privation dans la définition française de la pauvreté en conditions de vie), si elle concerne moins de 1 % des logements (SRCV, 2007), est citée par plus de 85 % des français. Ces résultats ont relancé les réflexions en vue de définir un éventail plus large, combinant les éléments validés par le consensus et des avis d'experts, dans la lignée des travaux récents menés au Royaume-Uni [Hirsch et al., 2009].

L'indicateur de pauvreté en conditions de vie de l'Insee retient actuellement 27 privations, recensées annuellement depuis 2004 dans SRCV, qui couvrent quatre dimensions de la vie quotidienne : l'insuffisance des ressources, les retards de paiement, les restrictions de consommation et les difficultés de logement (liste des privations annexe 1). On considère qu'une personne est pauvre en conditions de vie si le ménage auquel elle appartient cumule au moins 8 privations ou difficultés parmi ces 27. Nous donnons donc à chaque privation la même importance dans l'indicateur global. Cette équi-pondération ne veut pas dire que toutes les privations recensées se valent. Elle traduit plutôt la difficulté de répondre à la question suivante : les privations les plus graves constituent-elles un pas plus grand vers la pauvreté ? L'utilisation de données longitudinales éclaire cette question, et cet article offre des premières réponses.

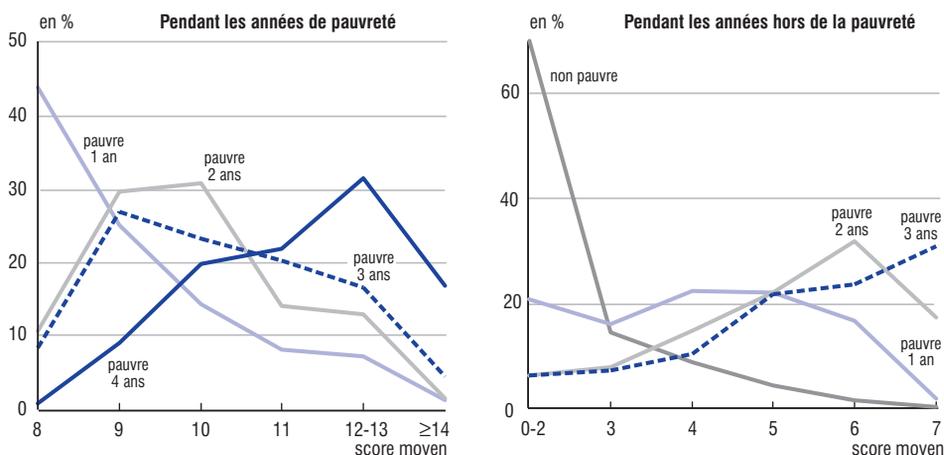
La disponibilité de quatre vagues du panel SRCV permet une étude longitudinale de la pauvreté en conditions de vie, entre 2004 et 2007, sur un peu plus de 9 000 personnes vivant en France métropolitaine, âgées de 16 ans ou plus en 2004. Cette analyse sur plusieurs années montre que la pauvreté en conditions de vie possède divers visages. D'une part, les dynamiques sont variées : sur les quatre ans, la pauvreté peut être transitoire, intermittente ou permanente. D'autre part, l'hétérogénéité des situations de pauvreté et des caractéristiques des personnes qui les subissent, déjà révélée par l'analyse instantanée, est souvent plus marquée encore lorsqu'on distingue ces trajectoires.

Entre 2004 et 2007, la pauvreté en conditions de vie a touché plus d'une personne sur cinq

La pauvreté en conditions de vie n'est pas un phénomène rare. Une année donnée, le risque moyen d'entrer en pauvreté l'année suivante est de 5 % mais ces risques se cumulent et, entre 2004 et 2007, 22 % des adultes de France métropolitaine ont été pauvres en condition de vie à un moment donné (figure 1). Toutefois, la pauvreté n'est pas fatalement permanente : parmi les personnes qui ont été pauvres un moment, celles qui ne l'ont été qu'une seule année sont les plus nombreuses et représentent 9,2 % de l'ensemble des personnes, tandis que 4,3 % ont été pauvres deux ans, 3,8 % trois ans et 4,3 % pendant les quatre ans. Chaque année, le taux de sortie de la pauvreté en condition de vie est proche de 60 %, mais certaines sorties semblent fragiles. Par exemple, plus d'un tiers des personnes qui connaissent plusieurs années de pauvreté (mais pas quatre) sont sorties, puis entrées à nouveau en pauvreté, pendant les quatre ans.

Ceux pour qui la pauvreté est persistante ne sont pas les plus nombreux mais leur pauvreté est plus profonde : plus le temps passé en pauvreté est long, plus le nombre de difficultés est grand (figure 2). Parmi les personnes pauvres pendant quatre ans, près de la moitié subissent

2. Distribution du score moyen observé pendant les années de pauvreté ou hors de la pauvreté, en fonction du temps de pauvreté



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : parmi les personnes pauvres 2 ans entre 2004 et 2007, 30 % avaient un score égal à 9 en moyenne sur ces deux années de pauvreté (nombre total de privations subies en moyenne les années de pauvreté), 31 % avaient un score moyen égal à 10.

Note : la forte différence entre les distributions du nombre moyen de privations subies par les personnes pauvres trois ou quatre ans vient de ce que notre période d'observation est censurée à quatre ans : la population pauvre quatre ans rassemble en réalité une part de personnes qui sont pauvres depuis plus longtemps.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

douze privations ou plus, alors que ce n'est le cas que de 9 % des personnes pauvres une seule année. Par ailleurs, les personnes connaissant la pauvreté rencontrent souvent plusieurs difficultés même les années hors de la pauvreté. C'est d'autant plus vrai quand le temps passé en pauvreté est long. Par exemple, les trois quarts des personnes pauvres trois ans subissaient encore entre cinq et sept privations l'année où elles n'étaient pas pauvres en conditions de vie. Entrer en pauvreté ou en sortir serait donc moins lié à la dégradation brutale ou l'amélioration nette des conditions d'existence qu'à un effet de seuil (oscillations autour du seuil fixé à huit privations).

La plupart des difficultés sont plus fréquentes quand la pauvreté est persistante

Certaines privations sont-elles révélatrices de situations de pauvreté persistante alors que d'autres sont-elles plutôt associées à une pauvreté plus transitoire ? Afin d'étudier si le type de privations déclarées explique les différentes dynamiques de pauvreté, on retient pour chaque privation l'indicateur « déclarer au moins une fois cette privation sur les quatre ans »³.

Encadré 2

Source et population d'étude

Nous utilisons les données longitudinales du panel SRCV (dispositif des Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) des années 2004 (première vague), 2005, 2006 et 2007. SRCV correspond à la partie française de l'enquête européenne EU-SILC (*European Union - Statistics on income and living conditions*) coordonnée par Eurostat dont la collecte et la gestion sont assurées en France par l'Insee. Pour chaque vague, en plus des caractéristiques de la personne et de son ménage, on dispose aussi d'informations mises à jour sur les privations et les difficultés qu'elle subit.

L'unité pertinente d'un suivi longitudinal est l'individu, et non le ménage qui est susceptible d'éclater ou de changer de composition au fil du temps. Traditionnellement en France, on considère que l'indicateur de pauvreté en conditions de vie est un indicateur de niveau ménage. Les questions françaises sur les privations sont posées à une seule personne du ménage (au « répondant ménage », susceptible de changer entre les vagues). L'exploitation de trajectoires individuelles conduit à reporter sur chaque personne les privations supportées par le ménage auquel elle appartient, déclarées par le répondant ménage, ce qui revient, faute d'information individuelle *ad hoc* sur les privations, à faire une hypothèse

d'équité de ces difficultés entre les personnes. Ce postulat paraît facilement tenable pour les difficultés qui concernent le logement par exemple, où l'on peut admettre qu'un logement privé d'eau chaude, de toilettes ou de chauffage central ou électrique l'est autant pour chacun des membres du ménage qui y réside. Le postulat est moins facilement tenable pour les restrictions de consommation. Par exemple, si le ménage ne peut pas se payer deux semaines de vacances par an, est-ce à dire que les enfants ne partent pas ?

Dans l'article, on « cylindre » le panel, c'est-à-dire que l'on ne retient que les personnes qui ont répondu à l'enquête quatre années à la suite, soit 9 157 personnes. Nous ne retenons pas les 449 « non-répondants intermédiaires », qui ont répondu à l'enquête en 2004 et 2007 mais qui sont absents en 2005 et/ou en 2006. Les caractéristiques sociodémographiques des non-répondants intermédiaires étant proches de celles des panélistes, nous n'avons pas de raisons de craindre un biais systématique lié à cette sélection lorsque nous utilisons les pondérations longitudinales construites pour les personnes présentes au moins en 2004 et en 2007. Parmi les panélistes, nous retenons les répondants au questionnaire individuel, c'est-à-dire les personnes ayant 16 ans ou plus le 31 décembre 2003.

3. L'indicateur du nombre de fois où la privation est déclarée est par construction corrélé avec la durée passée dans la pauvreté. Comme on souhaite étudier si certains types de difficultés sont plus ou moins le signe d'une pauvreté transitoire ou persistante, on préfère l'indicateur « déclarer au moins une fois la privation ». Un autre indicateur était possible : le nombre moyen de fois où l'on déclare la privation les années où l'on est pauvre ; il donne des résultats identiques.

La prévalence dans l'ensemble de la population des 27 privations est très variable et cette variabilité s'amplifie chez les personnes pauvres : selon la privation, les personnes pauvres au moins une année sont entre 1,1 (devoir recourir à ses économies) et 3,7 fois (ne pas posséder deux paires de chaussures) plus touchées que l'ensemble de la population (*annexe 1*). Mais si chacune des privations est plus fréquente dans la population des personnes pauvres, elles ne sont pas toutes liées de la même façon au temps passé en pauvreté.

Dans la plupart des cas, la part des personnes qui subissent la privation (au moins une fois sur les 4 ans) augmente avec la durée de pauvreté. Cette augmentation est très nette pour l'ensemble des restrictions de consommation, les retards de paiements de factures ou de loyers, ou pour ce qui est de déclarer « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver » par exemple. En revanche, certaines privations discriminent seulement le fait d'être pauvre mais ne sont pas significativement plus fréquentes lorsque la pauvreté est persistante (être endetté à hauteur de plus d'un tiers de son revenu, habiter un logement bruyant, avoir des retards de versement d'impôts). Enfin, le recours aux économies concerne en moyenne plus souvent les personnes pauvres pendant seulement un an que celles qui demeurent pauvres plus longtemps (qui n'ont pas, ou plus, d'économies).

La pauvreté persistante touche davantage les non-diplômés, les personnes d'origine étrangère et les personnes en mauvaise santé

Les nombreux facteurs sociodémographiques⁴ qui augmentent le risque de pauvreté, déjà observés dans de précédentes études, semblent attachés à des dynamiques dans la pauvreté différentes : certains sont clairement le signe d'un risque élevé de persistance dans la pauvreté, d'autres non (*annexe 2*).

Plus le diplôme est élevé, plus le taux d'entrée en pauvreté est faible (*figure 3*). Parmi les personnes pauvres, un diplôme élevé donne également de plus grandes chances de sortie. La part des non-diplômés augmente donc avec le temps passé en pauvreté : plus de la moitié des personnes pauvres pendant quatre ans n'ont aucun diplôme, contre 38 % des pauvres pendant un an, et 35 % dans l'ensemble de la population. Par ailleurs, la part des personnes nées à l'étranger est nettement plus élevée quand la pauvreté dure : 20 % des personnes pauvres quatre ans sont nées en Afrique, contre 7 % des pauvres pendant un an, et 5 % dans l'ensemble de la population. En revanche, si les femmes sont plus souvent pauvres, leur pauvreté n'est pas plus persistante que celle des hommes. De même, les jeunes adultes ont un risque de pauvreté plus élevé, mais celle-ci est plus souvent transitoire.

Plus le temps passé en pauvreté est long, plus la part des personnes qui déclarent un état de santé dégradé est élevée : 27 % des pauvres quatre ans déclarent être en mauvaise ou en très mauvaise santé, contre 10 % de ceux qui sont pauvres une seule année. L'état de santé déclaré est nettement plus mauvais chez les personnes pauvres pendant les quatre années que chez les autres, sans que l'on puisse savoir si leur état de santé dégradé est une cause ou une conséquence de leurs conditions de vie dégradées.

4. Dans toute la suite de l'article, les résultats sont donnés sur le panel « empilé », c'est-à-dire que l'on conserve les caractéristiques sociodémographiques des personnes chaque année. Ainsi, quand on dit que 53 % des personnes pauvres un an sont en emploi, il s'agit d'une situation moyenne calculée sur les quatre années (et non pas seulement sur leur année de pauvreté). On notera toutefois que si l'on s'intéresse uniquement à la situation des personnes lorsqu'elles sont pauvres, les résultats restent les mêmes (sur l'exemple précédent, la part des personnes pauvres une seule année qui sont en emploi l'année où elles sont pauvres perd 3 points et passe à 50 %).

Les personnes seules et les familles monoparentales sont plus souvent pauvres plusieurs années

La solitude est plus fréquente chez les personnes pauvres en conditions de vie : 35 % appartiennent ainsi à un ménage dont la personne de référence ne vit pas en couple (contre 24 % de l'ensemble de la population) ; 23 % vivent seules et 12 % dans une famille monoparentale. Ces ménages connaissent plus fréquemment que les autres types de ménages pauvres des situations de pauvreté persistante ou récurrente (au moins deux ans sur les quatre ans), et font plus rarement l'expérience d'une pauvreté en condition de vie très transitoire (une seule année sur les quatre).

3. Taux d'entrée et de sortie selon les caractéristiques sociodémographiques

en %

	Taux d'entrée en pauvreté	Taux de sortie de pauvreté
Sexe		
Homme	4	59
Femme	5	59
Tranche d'âge		
16-25 ans	6	61
26-35 ans	7	56
36-45 ans	5	61
46-55 ans	4	56
56-65 ans	3	60
66 ans ou plus	4	57
Diplôme		
3 ^e cycle, ingénieurs, grande école, 2 ^e cycle, 1 ^{er} cycle, BTS, infirmier	2	73
Bac	4	71
CAP, BEP, BEPC, etc.	5	59
Sans diplôme	7	52
Situation principale vis-à-vis du travail		
En CDI	4	72
En CDD	5	62
Étudiant	5	61
Chômeur	16	38
Retraité	4	60
Au foyer	8	40
Lieu de naissance		
France	4	62
Maghreb	11	43
Afrique (hors Maghreb)	17	35
Autre	4	6
La personne est pauvre au sens monétaire		
Oui	16	39
Non	4	67
État de santé autodéclaré par la personne		
Très bon	3	68
Bon	4	64
Assez bon	5	55
Mauvais (ou très mauvais)	9	40
La personne perçoit :		
- un salaire	4	67
- un bénéfice d'activité indépendante	4	68
- une retraite	3	59
- une allocation chômage	10	50
Ensemble	5	59

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : parmi les hommes non pauvres une année donnée, 4 % seront pauvres l'année suivante, et à l'inverse parmi les hommes pauvres une année donnée, 59 % ne seront pas pauvres l'année suivante.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

Par ailleurs, les changements familiaux, l'arrivée d'un enfant, mais surtout les séparations, augmentent le risque d'entrée en pauvreté. Le taux d'entrée est particulièrement élevé dans le cas d'un divorce ou d'une séparation : une personne sur sept, non pauvre une année donnée, appartenant à un ménage connaissant un divorce ou une séparation entre en pauvreté l'année suivante (figure 4). D'une part, la baisse de revenu peut être marquée et il peut même arriver que l'un des membres du ménage se retrouve sans ressources. D'autre part, quand deux personnes se séparent, certaines dépenses deviennent plus importantes (notamment le logement) car vivre en couple permet de réaliser des « économies d'échelle » : une séparation se traduit donc souvent par une dégradation des conditions d'existence. De même, pour les personnes appartenant à un ménage dans lequel une naissance a lieu, le taux d'entrée dans la pauvreté est de 6 %, et le taux de sortie de 53 %, contre 5 % et 59 % en moyenne dans la population. Les ressources peuvent ne pas s'ajuster à cette nouvelle configuration du ménage, par exemple en l'absence d'allocations familiales pour le premier enfant. De plus, le surpeuplement dans le logement, qu'il soit ressenti ou calculé de façon objective⁵, a tendance à augmenter.

4. Taux d'entrée et de sortie selon les changements dans la composition du ménage sur la période

	en %	
	Taux d'entrée en pauvreté	Taux de sortie de pauvreté
Divorce / séparation	14	64
Naissance	6	53
Départ d'une personne dans le ménage (y c. enfant, avec ou sans revenu), y c. décès	6	61
Arrivée d'une personne dans le ménage (y c. enfant, avec ou sans revenu)	6	58
Tous	5	59

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : sur 100 individus appartenant à un ménage non pauvres en conditions de vie une année donnée et connaissant un divorce, 14 entrent en pauvreté en conditions de vie l'année suivante. Sur 100 individus appartenant à un ménage pauvre en conditions de vie une année donnée et connaissant un divorce, 64 sortent de la pauvreté l'année suivante.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

La pauvreté en milieu urbain : des situations hétérogènes

La pauvreté en conditions de vie est une forme de pauvreté plus urbaine que rurale, et particulièrement la pauvreté persistante. 45 % des personnes pauvres quatre ans résident dans une grande agglomération de province de plus d'un million d'habitants, contre 36 % de l'ensemble de la population en moyenne. Cette situation de pauvreté persistante est probablement liée pour partie à cette localisation : le coût de la vie, surtout du logement, est plus élevé en ville. L'ensemble des conditions de logement peuvent en pâtir ; en particulier, les deux indicateurs de surpeuplement retenus dans la liste des privations sont nettement plus élevés pour ces personnes. Les personnes pauvres une seule année habitent également plus souvent en milieu urbain (y compris à Paris) que la moyenne des personnes pauvres. Leur pauvreté est probablement encore plus à rattacher aux prix du logement, ainsi qu'à la proportion plus élevée d'étudiants parmi eux que parmi les personnes pauvres deux ou trois ans.

5. Deux indicateurs de surpeuplement sont retenus dans la liste des privations. Le premier indicateur caractérise le degré d'occupation du logement par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte avec un nombre de pièces considérées comme nécessaires au ménage. Il dépend de la taille du ménage, ainsi que de l'âge et de la situation familiale de ses membres. Il attribue à chaque ménage une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque couple, une pièce pour les célibataires de 19 ans ou plus ; pour les célibataires de moins de 19 ans il attribue une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans, sinon, une pièce par enfant.

Le deuxième indicateur sur le surpeuplement ressenti, est calculé à partir des réponses à la question : « Dans ce logement, êtes-vous confronté aux problèmes suivants : Logement trop petit ou n'ayant pas assez de pièces ? »

L'emploi n'est pas une protection absolue contre la pauvreté persistante

Le taux d'entrée dans la pauvreté est nettement supérieur chez les personnes au chômage : sur 100 chômeurs non pauvres en condition de vie une année donnée, 16 sont pauvres l'année suivante (qu'ils soient encore chômeurs ou non), contre 5 % des personnes titulaires d'un CDD (Contrat à durée déterminée), et 4 % de ceux titulaires d'un CDI (Contrat à durée indéterminée). De plus, le taux de sortie est plus faible pour les chômeurs : sur 100 chômeurs pauvres une année donnée, 38 ne le seront plus l'année suivante, contre 62 pour les personnes en CDD, et 72 pour celles en CDI. Plus exposés au risque de basculer en pauvreté, les chômeurs ont aussi plus de difficultés à en sortir.

Si l'éloignement du marché du travail est clairement un facteur de persistance dans la pauvreté, l'emploi n'est cependant pas une protection absolue contre ce risque : 28 % des personnes pauvres quatre ans sont en emploi (contre 53 % des personnes pauvres un an⁴). Un contrat à durée indéterminée reste toutefois une meilleure protection qu'un contrat à durée déterminée : 16 % des personnes pauvres quatre ans sont en CDI, 12 % en CDD, contre respectivement 37 % et 16 % des personnes pauvres pendant un an. Si l'on s'intéresse à la situation des autres membres éventuels du ménage, le constat est le même. Ainsi, la perception d'un ou de plusieurs salaires, ou bien de retraites dans le ménage, ne garantit pas toujours contre des conditions de vie dégradées : 46 % des personnes pauvres quatre ans appartiennent à un ménage dans lequel au moins un salaire est perçu, et 28 % à un ménage dans lequel au moins une retraite ou préretraite est perçue. À plus forte raison, RMI ou même allocations chômage sont très associés à des situations de pauvreté persistante : 19 % des personnes pauvres quatre ans appartiennent à un ménage qui perçoit le RMI, alors que cela ne concerne que 3 % de celles pauvres un an et 2 % de l'ensemble de la population. La pauvreté monétaire est ainsi plus fréquente chez les personnes qui sont dans une situation de pauvreté persistante : elle touche la moitié des personnes pauvres quatre ans contre 16 % de celles pauvres une seule année.

Encadré 3

Classification ascendante hiérarchique

Les méthodes d'analyse de données permettent d'étudier simultanément de nombreux facteurs et visent à découper une population en groupes homogènes en leur sein et hétérogènes entre eux : comment et quelles privations se cumulent en fonction de la durée passée dans la pauvreté, et pour quelles personnes pauvres ? Les variables discriminantes utilisées sont :

- la durée de la pauvreté, de 1 à 4 ans ;
- 21 des 27 privations, sous la forme des indicateurs « déclarer au moins une fois la privation ». On exclut de l'analyse quatre privations très peu représentées (absence de salle de bain, de toilet-

tes, d'eau chaude, de chauffage) et deux privations quasi unanimement ressenties (« payer une semaine de vacances une fois par an », « remplacer des meubles ») dans l'ensemble de la population pauvre. En raison de leur très faible ou très forte prévalence, ces variables ne présentent en effet pas assez de variabilité au sein des personnes pauvres.

La classification ascendante hiérarchique présentée aboutit à une partition des personnes pauvres en trois groupes. On peut ensuite étudier leurs caractéristiques sociodémographiques (cf. *infra*). La stratégie d'agrégation utilisée est la méthode de Ward.

Trois configurations de difficultés de conditions de vie

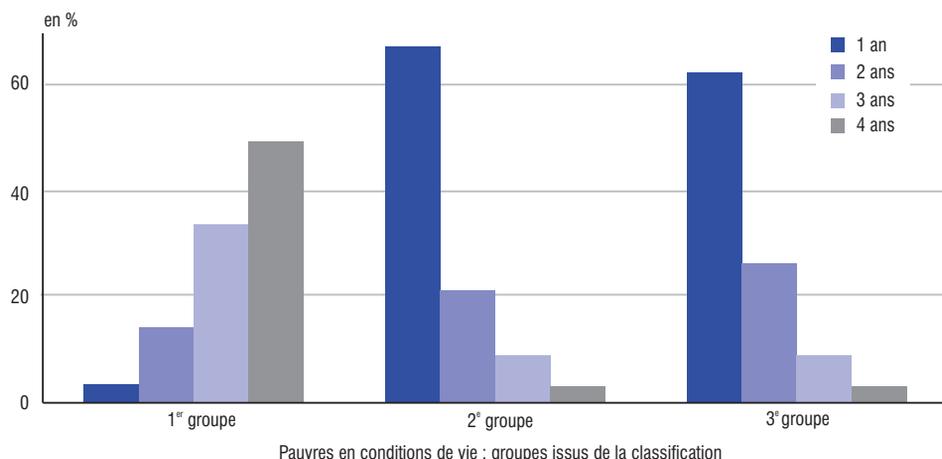
Ces résultats soulignent l'hétérogénéité des situations de pauvreté en condition de vie. Pour affiner l'analyse, une classification permet de caractériser trois types distincts de pauvreté liés à des privations précises (encadré 3). Ces trois types de pauvreté touchent trois groupes de personnes dont les situations sont différentes.

Un premier groupe de personnes pauvres dans toutes les dimensions des conditions de vie, profondément et durablement, souvent en difficulté sur le marché du travail

Parmi les personnes qui ont été pauvres au moins une fois sur la période, on isole un premier groupe qui rassemble 35 % des personnes. Il se distingue d'abord par une forte persistance de la pauvreté : une personne sur deux est pauvre quatre ans, et plus de huit sur dix pendant au moins 3 ans (figure 5). Ces personnes rencontrent de grandes difficultés dans les quatre dimensions de pauvreté en conditions de vie (figure 6). Elles subissent systématiquement plus que l'ensemble des personnes pauvres la totalité des 27 privations, à l'exception d'« avoir recours à des économies ». En particulier, les privations de consommation les plus sévères les concernent davantage (difficultés liées à l'alimentation notamment). Les facteurs sociodémographiques qui caractérisent la pauvreté persistante, déjà relevés précédemment, sont logiquement plus fréquents parmi les personnes de ce groupe : fort éloignement du marché du travail de l'ensemble du ménage (figure 7), absence de diplôme, pauvreté monétaire, naissance à l'étranger, état de santé moins bon, etc.

Les personnes de ce groupe vivent un peu plus fréquemment que l'ensemble des personnes pauvres au sein de familles monoparentales (16 % contre 11 %) ou au sein de familles nombreuses (trois enfants ou plus). Cependant, globalement, leur situation

5. Durée passée dans la pauvreté pour les trois groupes de personnes construits



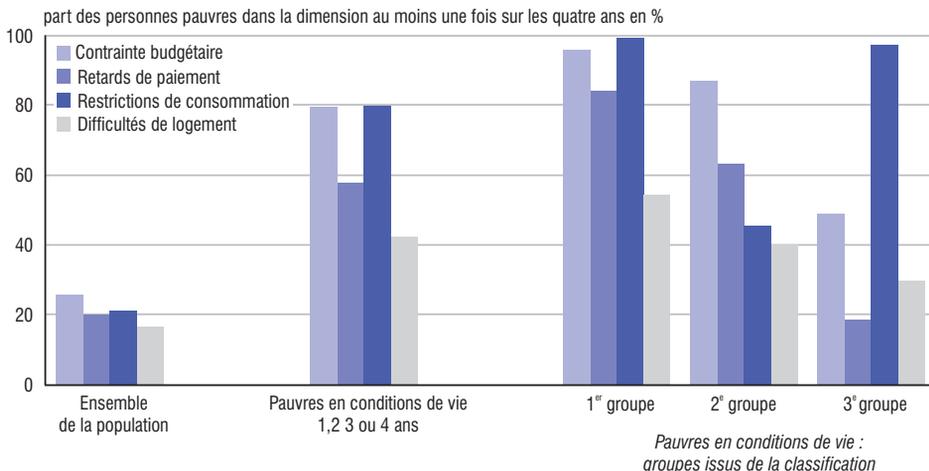
Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : les personnes du premier groupe de la classification sont près de la moitié à être pauvres pendant les quatre ans.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

familiale ou leur âge sont disparates et les distinguent peu de l'ensemble des personnes pauvres. En définitive, ce qui réunit ces personnes est essentiellement leur expérience d'une situation de pauvreté profonde et durable, dans toutes les dimensions des conditions de vie mais aussi à l'égard d'autres indicateurs de précarité (pauvreté monétaire, emploi et santé), tandis que leurs configurations familiales ou d'âge apparaissent hétérogènes.

6. Difficultés rencontrées dans chacune des dimensions de la pauvreté en conditions de vie



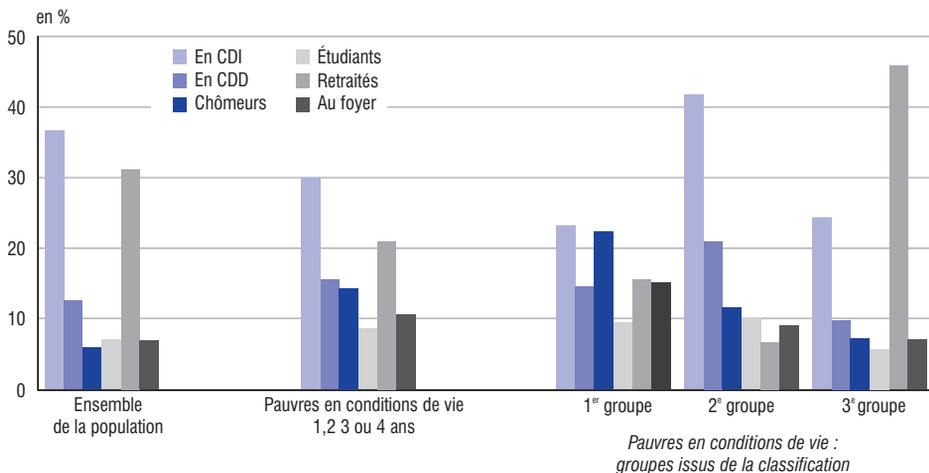
Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : 79 % des personnes pauvres en conditions de vie au moins un an entre 2004 et 2007 sont pauvres dans la dimension "contrainte budgétaire" au moins une fois sur les quatre ans, contre 26 % de l'ensemble de la population.

Note : une personne est pauvre dans la dimension : contrainte budgétaire : au moins 3 privations parmi les 6 ; retards de paiement : au moins 1 privation parmi les 3 ; restrictions de consommation : au moins 4 privations parmi les 9 ; difficultés de logement : au moins 3 privations parmi les 9.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

7. Situation sur le marché du travail



Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : les personnes pauvres au moins un an sont à 30 % en CDI, contre 37 % de l'ensemble de la population.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

Un deuxième groupe de personnes pauvres plutôt jeunes, en emploi, en ménage avec des enfants, qui subissent temporairement de fortes contraintes budgétaires

Un deuxième groupe de personnes rassemble également 35 % de la population pauvre. La persistance de la pauvreté y est nettement plus rare : 88 % de ces personnes sont pauvres une ou deux années. Les difficultés qu'elles rencontrent sont de fortes contraintes budgétaires ou liées au paiement des impôts. Ces personnes sont notamment plus nombreuses à déclarer avoir recours à leurs économies ou qu'il leur est difficile de couvrir leurs dépenses avec leur revenu. Elles déclarent également souvent que leur logement est trop petit. En revanche, elles sont nettement moins affectées par les privations de consommation, parfois même à peine plus que la population totale. Leur situation personnelle et celle de leur ménage est moins défavorable que celle du premier groupe : beaucoup plus souvent en emploi (63 % contre 45 %), ces personnes sont plutôt jeunes (15-45 ans), en couple avec des enfants (56 % contre 42 %) et leur conjoint travaille souvent. Elles sont un peu plus fréquemment propriétaires ou accédants à la propriété de leur logement et moins souvent dans une situation de pauvreté monétaire. De plus, le nombre moyen de difficultés qu'elles déclarent les années où elles sont pauvres est proche du seuil de 8 privations : il est égal à 8 ou 9 pour 65 % d'entre elles (contre 46 % dans la population des pauvres au moins un an). On peut supposer qu'une part importante des personnes de ce groupe vivent une période où leurs dépenses évoluent beaucoup : enfants, crédit pour l'accession à la propriété, etc. Elles ont des difficultés à équilibrer leur budget et privilégient la consommation, ce qui les met, de manière souvent temporaire, dans une situation budgétaire délicate.

Un troisième groupe de personnes pauvres plutôt âgées, qui se privent passagèrement dans leur consommation courante

Le dernier groupe rassemble 30 % des personnes pauvres. Comme le deuxième groupe, il s'agit à 88 % de personnes pauvres un ou deux ans. Elles subissent beaucoup moins que la moyenne des personnes pauvres les contraintes de type budgétaire, ou même des retards de paiement ou des difficultés de logement. En revanche, pour tenir leur budget, elles restreignent leur consommation (sauf les repas). Ces personnes sont plus âgées : 44 % ont plus de 55 ans, contre 26 % dans la population pauvre. Logiquement, elles sont donc plus fréquemment retraitées (46 % contre 21 %), seules ou en couple sans enfants, et propriétaires de leur logement. Elles se déclarent en moins bonne santé que la moyenne. Lorsqu'elles sont pauvres, 65 % d'entre elles déclarent huit ou neuf privations (contre 46 % dans la population des pauvres au moins un an)⁶. « Installées » depuis plus longtemps dans la vie que les personnes du deuxième groupe, n'ayant pas de charges familiales ou de logement trop élevées, elles ajustent plus leurs dépenses à leur faible budget. Mais elles doivent toutefois se priver temporairement sur certains postes de consommation courante.

La réalité ne peut bien sûr se résumer aux situations moyennes décrites dans cet article, et les situations de pauvreté vécues sont multiples. Mais cette analyse des personnes pauvres selon le temps passé en pauvreté et la spécification de trois situations de pauvreté « types » permet de mieux comprendre certains états transitoires ou permanents de la pauvreté. Pour affiner l'analyse, il faudra poursuivre ces travaux afin d'étudier l'influence de chaque facteur indépendamment des autres sur le risque pour une personne d'être pauvre, de manière transitoire ou plus durable, en prenant mieux en compte les spécificités des situations personnelles. ■

6. Étant donné leur âge, on aurait pu penser que leur situation et leurs conditions de vie évoluent plus lentement, et que leur durée de pauvreté mesurée (courte) est plus due à une situation de pauvreté instable que transitoire. Toutefois, les années hors de la pauvreté, elles ne subissent pas plus de difficultés que la moyenne des personnes pauvres un ou deux ans, ce qui tend à rejeter cette hypothèse.

Pour en savoir plus

Accardo J., de Saint Pol T., « Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations », *Économie et Statistique* n°421, Insee, 2009.

Dickès P., 1994, « Ressources financières, bien-être subjectif et conditions d'existence », in F. Bouchayer (coord.), *Trajectoires sociales et inégalités*, éd. Erès, p. 179-198.

Hirsh D., Davis A., Smith N, « À minimum income standard for Britain in 2009 », Joseph Rowntree Foundation, 2009.

Lollivier S., Verger D, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique* n°383-384-385, Insee, 1997.

Ponthieux S., « La pauvreté en termes de conditions de vie : quatre profils de ménages », *Insee références Données sociales 2002-2003*, novembre 2002.

Townsend P., « Poverty in the United Kingdom », *Harmondsworth*, Penguins Books, 1979.

Willits, M (2006), « Measuring child poverty using material deprivation : possible approaches », *Working paper* No 28, Department of work and pensions.

« Les revenus et les patrimoines des ménages », *Insee Références*, 2010.

« Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Économie et Statistique* n°383-384-385, Insee, 2005.

Annexe 1- Part des personnes qui déclarent au moins une fois la privation sur les quatre ans

en %

	Ensemble de la population	Pauvres en conditions de vie					Pauvres en conditions de vie : groupes issus de la classification		
		Tous	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 ^{er} groupe	2 ^e groupe	3 ^e groupe
Contrainte budgétaire¹	26	79	67	77	92	96	96	87	49
Part du remboursement sur le revenu (supérieure à un tiers)	18	26	25	23	27	28	25	36	14
Découverts bancaires (très souvent)	23	56	47	55	62	71	72	72	15
Couverture difficile des dépenses par le revenu	35	85	75	83	96	96	97	91	61
Aucune épargne à disposition	26	59	45	64	66	76	78	50	45
Recours aux économies	64	72	76	72	75	60	63	83	69
Opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »	29	86	74	85	99	98	99	89	64
Retards de paiement¹	20	58	42	59	68	83	84	63	18
<i>en raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises, au cours des 12 derniers mois...</i>									
Factures (électricité, gaz, téléphone...)	15	46	28	47	60	72	74	47	10
Loyer et charges	9	32	19	29	39	54	55	29	4
Versements d'impôts (sur le revenu, impôts locaux)	9	23	16	30	27	29	27	32	8
Restrictions de consommation¹	21	80	66	83	91	98	99	46	97
<i>les moyens financiers ne permettent pas de ...</i>									
Maintenir le logement à bonne température	13	43	34	41	51	57	57	19	54
Payer une semaine de vacances une fois par an	48	95	91	96	99	99	n.u.	n.u.	n.u.
Remplacer des meubles	50	98	96	100	100	100	n.u.	n.u.	n.u.
Acheter des vêtements neufs	23	74	62	78	80	91	94	41	89
Manger de la viande tous les deux jours	14	51	39	46	56	75	75	20	57
Recevoir	20	65	50	66	76	86	82	32	83
Offrir des cadeaux	18	61	46	61	73	81	82	26	76
Posséder 2 paires de chaussures	17	62	44	60	77	87	87	25	73
Absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des 2 dernières semaines	6	21	8	17	28	45	45	7	6
Difficultés de logement¹	17	43	31	44	47	61	55	40	30
Surpeuplement important ou modéré	13	29	23	29	28	40	38	32	13
Absence de salle de bains à l'intérieur du logement	1	3	2	3	4	4	n.u.	n.u.	n.u.
Absence de toilettes à l'intérieur du logement	1	3	2	5	2	3	n.u.	n.u.	n.u.
Absence d'eau chaude	1	2	1	1	4	4	n.u.	n.u.	n.u.
Absence de système de chauffage	8	15	11	18	14	20	14	12	20
<i>Critiques du logement (sans considération financière) :</i>									
Logement trop petit	25	45	40	45	51	53	56	54	21
Logement difficile à chauffer	45	70	65	74	70	79	77	69	63
Logement humide	26	49	41	47	53	64	58	50	36
Logement bruyant	37	54	50	52	51	65	64	51	44

1. Une personne est pauvre dans la dimension : contrainte budgétaire : au moins 3 privations parmi les 6 ; retards de paiement : au moins 1 privation parmi les 3 ; restrictions de consommation : au moins 4 privations parmi les 9 ; difficultés de logement : au moins 3 privations parmi les 9.

n.u. : variable non utilisée.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : 26 % de l'ensemble de la population a déclaré au moins une année parmi les quatre au moins trois privations parmi les six de la dimension des contraintes budgétaires.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.

Annexe 2 - Principales caractéristiques sociodémographiques des personnes selon le nombre d'années passées en pauvreté en conditions de vie entre 2004 et 2007

en %

	Ensemble de la population	Pauvres en conditions de vie					Pauvres en conditions de vie : groupes issus de la classification		
		Tous	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	1 ^{er} groupe	2 ^e groupe	3 ^e groupe
Sexe									
Homme	48	45	46	46	43	47	46	47	43
Femme	52	55	54	55	57	53	54	53	57
Tranche d'âge									
16-25 ans	14	20	23	17	17	19	21	26	10
26-35 ans	15	19	16	23	20	19	21	24	9
36-45 ans	19	21	21	23	21	19	21	26	15
46-55 ans	16	14	15	10	16	17	16	15	11
56-65 ans	15	11	10	13	11	11	10	6	19
66 ans ou plus	22	15	15	15	15	15	11	3	35
Diplôme									
Supérieur au Bac	19	11	15	11	6	8	8	15	11
Bac	16	14	17	16	13	7	10	20	11
Inférieur au Bac	31	31	31	32	29	33	31	37	24
Sans diplôme	35	44	38	41	53	52	51	28	54
État de santé autodéclaré									
Très bon	23	20	25	19	17	15	17	28	14
Bon	44	41	44	41	41	32	37	48	36
Assez bon	23	23	21	25	26	25	24	16	31
Mauvais (ou très mauvais)	9	15	10	14	16	27	21	7	18
Situation vis-à-vis du travail									
En CDI	37	30	37	31	27	16	23	42	24
En CDD	13	15	16	17	16	12	15	21	10
Chômeur	6	14	9	13	18	24	22	12	7
Étudiant	7	9	9	7	7	10	9	10	6
Retraité	31	21	21	22	21	20	15	7	46
Au foyer	7	11	7	10	12	18	15	9	7
Situation des autres personnes du ménage vis à vis du travail									
Aucun actif occupé	50	55	45	59	60	69	64	39	64
Au moins un actif occupé	50	45	55	41	40	31	36	61	36
Type de ménage									
Personne seule	18	23	19	27	21	27	24	11	33
Famille monoparentale	6	12	8	14	18	13	16	11	8
Couple sans enfant	29	16	19	16	16	11	12	14	24
Couple avec au moins un enfant	42	42	48	39	38	37	39	56	30
Autre	5	7	5	6	7	12	9	7	5
Nombre d'enfants dans le ménage									
0	50	41	39	45	41	41	39	28	60
1	20	22	22	24	22	18	22	24	19
2	20	21	25	22	18	16	17	31	14
3 ou plus	10	16	14	10	19	25	22	17	7
Lieu de résidence du ménage									
Espace à dominante rurale	19	18	17	20	21	16	17	19	19
Espace Urbain < 1 million d'habitants	19	15	12	16	20	16	18	13	13
Espace Urbain entre 1 et 10 millions d'habitants	36	39	42	36	32	45	41	39	38
Paris	26	28	30	29	28	23	25	30	30

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en ménages ordinaires, âgées de 16 ans ou plus en 2004.

Lecture : parmi les individus qui sont pauvres en conditions de vie quatre années à la suite, 27 % sont des personnes seules, alors qu'elles représentent 18 % en moyenne.

Source : Insee, panel SRCV 2004-2007.